

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] parc PV de La Prade

Date : Mon, 9 Sep 2019 08:20:34 +0200

De : > Daniel Maizeret (par Internet)

Pour : [ddt-enquetepublique@cher.gouv.fr](mailto:ddt-enquetepublique@cher.gouv.fr)

Bonjour Madame, Monsieur

Je vous prie de trouver en PJ une contribution à l'enquête publique

Remerciements

Daniel Maizeret

# Parc Photovoltaïque de La Prade A St Amand-Montrond (18200)

## Contribution à l'enquête publique

### 1- Le parc en lui-même

**Il faut remercier et féliciter le maire Thierry Vinçon et les parties prenantes pour ce projet. Bien que très largement insuffisant quant à notre transition énergétique**, Il va dans le bon sens en augmentant la production d'énergies renouvelables (donc locales) de notre Communauté de Communes Cœur de France et réduit ainsi les émissions de GES. Néanmoins cette réalisation doit être analysée dans une perspective et une prospective énergétique globale.

### 2- Les enjeux énergétiques

Le modèle et les systèmes de production-consommation énergétiques français (et mondiaux) en 2019, **conduisent l'humanité vers des situations chaotiques et catastrophiques de grande ampleur.** La planète ne peut supporter une croissance d'un tel ordre de grandeur. Les lois de la physique et de la nature sont intangibles et font que cette progression sera **l'objet de blocages graves d'ici les années 2030**, du fait de la conjonction inexorable des réalités écologiques, économiques et démographiques. Une ou plusieurs causes peuvent par leur simultanéité provoquer des situations ingérables, par exemple :

- le dérèglement climatique génèrera des coûts insupportables.
- Les mesures coercitives imposées par les autorités mondiales, européennes et françaises impacteront financièrement les budgets.
- La compétition géostratégique des approvisionnements en pétrole, uranium, gaz et charbon, peut être bouleversée et pèsera (pèse déjà) sur les relations internationales.
- Les effets environnementaux d'une filière pourraient induire son arrêt et un report vers d'autres sources tout aussi néfastes.
- L'acceptabilité par la contrainte dans les démocraties est très limitée et les rejets pourront être déstabilisants. Le pouvoir des élus étant limité par celui des citoyens

Cela étant, **l'échelle du territoire compris dans une communauté de communes est très pertinent** pour mener à bien la transition énergétique, selon les préconisations de la loi de 2015 et celle qui sera votée en 2020 ?

### 3- Bilan énergétique de la CDC Cœur de France

#### a. Consommation

Globalement les vingt mille habitants de notre CDC Cœur de France (à l'instar de la plupart des CDC françaises) ne se sont pas engagés dans le processus du virage énergétique. Nous consommons excessivement et ne produisons pas suffisamment d'ENR. De 2011 à 2017 notre consommation d'électricité est passée de 95 à 110 MWh **soit une progression de 16 % ! (a)** Pour une population constante. La conversion des autres énergies (gaz, fuel, gasoil) vers l'électricité a été très faible.

## b. Production d'électricité renouvelable

Dans notre CDC, cette production est uniquement d'origine photovoltaïque. En 2017 selon ENEDIS elle se situait à 3600 MWh et représentait 3,3 % de notre consommation. La Prade portera notre production (autonomie) à environ 10000 MWh, soit 9 % de notre consommation.

## c. Approvisionnement

En 2021 on peut supposer que nous utiliserons 9 % de notre production locale et 91 % du réseau national. Lors de la mise en service de La Prade, la consommation d'électricité de la CDC, **proviendra à 27 % des ENR** contre 65 du nucléaire et 7 % des fossiles. Mais à contrario la somme des ENR produites (bois et photovoltaïque) se situera aux environs **62000 MWh soit seulement 12 %**. Les 88 % restants seront constitués de : Uranium, gaz, pétrole, charbon.

## 4- Vers une transition énergétique réussie

Une véritable transition énergétique consisterait à établir le scénario suivant :

- Réduire notre consommation par habitant de moitié par rapport à 2012 (loi)
- Atteindre notre autonomie énergétique (100 % d'ENR)
- Réduire nos émissions de GES dues à l'énergie (au fonctionnement) de 100 %
- Associer les citoyens aux choix sociaux, économiques et écologiques, par exemples dans le cadre d'un financement participatif.

## 5- Emissions de CO2

Les émissions de CO2 seront ainsi réduites de 6987 tonnes soit une économie de 6,4 % (b), **cette économie est évidemment très insuffisante, car nous devrions atteindre la neutralité carbone en 2050.**

## 6- Conclusion

Je suis entièrement favorable à ce projet, mais ce petit pas est très nettement insuffisant. De plein gré et (ou) sous la contrainte des évènements, **la transition énergétique se réalisera et sera extrêmement contraignante**. Plus elle sera anticipée, moins ses effets seront impactant écologiquement et financièrement. Les bons choix dépendent de nous en tant que citoyens par nos votes, en tant que consommateurs par nos actes d'achat, en tant qu'habitants, par nos choix de mode de vie. Nous avons deux lignes directrices très simples : **La sobriété et le développement des ENR.**

## 7- Annexes

a- Evolution de la consommation totale d'électricité de la CDC Cœur de France

année	Consommation finale MWh
2011	95000
2012	99000
2013	115000
2014	105000
2015	107000
2016	?
2017	110000

Source ENEDIS OPEN DATA

b- Emissions de gaz à effet de serre en 2017

tonnes équivalent CO2	109000
CO2 évités t/an	6987
part du parc évitée %	6,4

Source Lig'Air

Daniel Maizeret le 1<sup>er</sup> septembre 2019